

# LE DELIGNOIS

Volume 12 • N°1 • Mai 2019

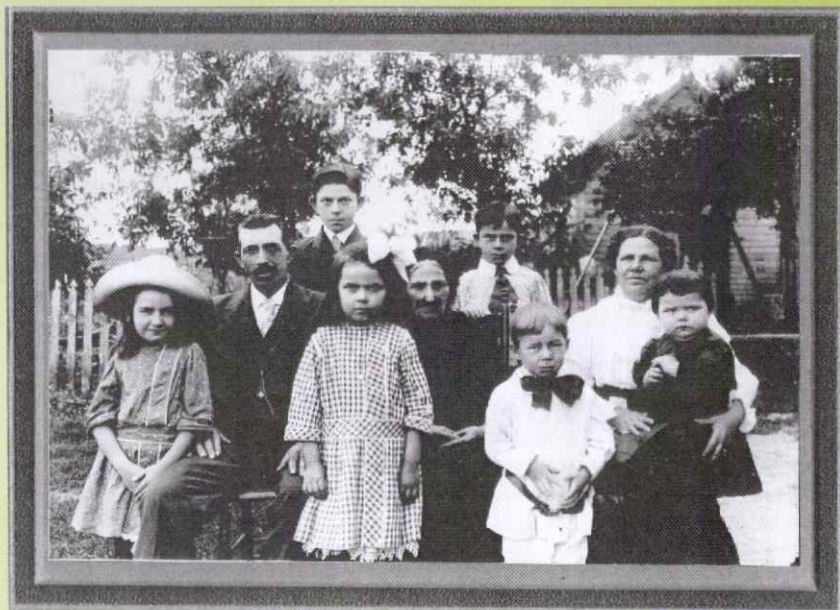


Photo: graciuseté J-C Charpentier

## Famille de Joseph Emmanuel Charpentier (1914)

de gauche à droite : Anita Robert (nièce), Joseph Emmanuel, Antonias, Aline  
Adéline Roy C., Lucien, Gérard, Angéline Robert C. et Rézéda



ASSOCIATION  
DES PROPRIÉTAIRES  
DU  
LAC DELIGNY  
MANDEVILLE

[WWW.LACDELIGNY.ORG](http://WWW.LACDELIGNY.ORG)

# VOTRE IMPLICATION EST IMPORTANTE

---

Chers membres de l'Association des propriétaires du lac Deligny.

Votre association qui a été fondé en 2007 a besoin de sang nouveau. Nous avons absolument besoin de relève ! **En effet à notre assemblée générale du dimanche 2 juin à 9h00 à la salle municipale de Mandeville**, il y aura trois postes vacants au sein de notre conseil d'administration !

Nous avons besoin de nouvelles idées et de relève afin de s'assurer que votre Association traverse le temps en bonne santé. Que notre mission d'assurer la bonne qualité de l'eau et de l'environnement au lac Deligny se continue pour des générations à venir !

Le nombre de réunions est de seulement 4 par année, alors, ce n'est pas une si grosse tâche !

**Venez à notre réunion du 2 juin et impliquez vous, on a besoin de vous !**

## CODE D'ÉTHIQUE

### CONCERNANT L'UTILISATION D'EMBARCATIONS MOTORISÉES

---

1. Interdiction de motos-marines et d'embarcations nautiques de type «Wake Boat»
2. Limite de 5 km/h dans les zones de moins de 2 mètres de profondeur (voir carte en annexe)
3. Interdiction de faire des trajets ayant pour but d'augmenter l'amplitude des vagues et de les entrecouper;
4. Restriction du ski nautique dans les zones ayant plus de 3 mètres de profondeur;
5. Toute embarcation ayant fait un séjour dans un autre plan d'eau doit faire l'objet d'un nettoyage de la coque avec un produit approprié et d'une vidange du moteur;
6. Interdiction de faucher les algues aux endroits repérés afin de restreindre leur propagation;
7. Toute embarcation à moteur doit se maintenir à une distance respectable des berges afin de préserver la sécurité des baigneurs.

### L'association des propriétaires du lac Deligny vous suggère:

---



- de privilégier l'utilisation d'un moteur électrique ou sinon un moteur 4 temps;
- de remettre une copie de ce code d'éthique à tout locataire de chalet ou terrain ;
- d'interdire les embarcations motorisées de vos invités.

#### **Nous vous rappelons :**

- que les embarcations à voiles ont toujours priorité sur les embarcations motorisées selon le code international de la circulation nautique ;
- que les embarcations motorisées doivent toujours céder priorité à tout autre type d'embarcation
- que les règlements sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance selon la loi fédérale doivent être respectés.

# COTISATION 2019 - 2020

Voici venu le temps de renouveler votre cotisation de membre de l'Association des propriétaires du lac Deligny (ou d'y adhérer, si ce n'est déjà fait).

Le conseil d'administration a convenu de maintenir la cotisation, pour l'année financière débutant le 1er mai 2019 et se terminant le 30 avril 2020, à **15 \$ par personne, pour un maximum de deux adhérents par résidence.**

Être membre de l'association, c'est démontrer votre volonté de préserver la qualité de notre milieu de vie tout en vous donnant l'avantage d'assister aux réunions d'information, de participer aux discussions et aux décisions ainsi que d'avoir droit de vote à l'assemblée générale annuelle

Vous êtes donc invité à remplir et à retourner par la poste le coupon ci-dessous, accompagné d'un chèque à l'adresse suivante. Bien sûr, vous pouvez également acquitter votre cotisation lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 2 juin prochain

Association des propriétaires du lac Deligny  
355, chemin du Lac Deligny est, Mandeville (Québec) J0K 1L0

**\*\* Nouveau à partir de maintenant, nous vous offrons également la possibilité de nous envoyer vos coordonnées et d'effectuer un transfert bancaire à l'adresse courriel suivante : [info@lacdeligny.org](mailto:info@lacdeligny.org)**

Nous comptons sur votre participation pour la survie de notre association.

**POSEZ UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT,  
UN GESTE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

---

## Cotisation 2019-2020

Nom 1 : \_\_\_\_\_

Nom 2 : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_



**Idées, Questions ou Commentaires**

---

---

---

# LES CHARPENTIER

La famille Charpentier est l'une des familles fondatrices du lac Deligny car elle s'y est établie dès l'ouverture à la colonisation du territoire soit depuis les années 1830.

Le premier Charpentier arrivé au Canada fut Denis qui se maria en 1688 à Marie-Anne Despernay fille du Roy à Boucherville. En ligne directe, nous avons son fils Denis qui épousa Geneviève Cottu à St-Sulpice en 1715. Toujours en ligne directe, leur fils Augustin, se maria à Joseph Courtin en 1757 à Lanoraie tout comme Joseph qui épousa Geneviève Bonin en 1794. Et c'est encore un Joseph de la 5e génération qui fut le premier à venir s'établir comme colon au lac Deligny.

Joseph Charpentier s'était marié à Marie Plante à Sainte-Élisabeth en 1820. Ils arrivèrent avec leurs enfants : Joseph (Éloïse Sylvestre), Alexis (Aurélie Laprade), Euphémie (Joseph Laprade), Angèle (Louis-Moïse Robert), Philomène décédée à 20 ans, Olive décédée à 11 mois, Onésime (Euphémie Durand), François-Xavier (Adéline Roy), David (Adéline Laprade), Julie (Norbert Dulac) et Maxime.

Ils s'établirent autour des lacs Mandeville et Deligny qui tient son nom de Jacques Deligny qui était l'un des deux députés (1820-1837) représentant le comté de Warwick, ancien nom du comté de Berthier de 1792 à 1829, et enfin de Berthier après 1829, qui favorisait le développement de son comté et l'établissement de nouvelles familles sur les nouvelles colonies, les paroisses-mères étant devenues trop petites pour les grandes familles canadiennes françaises d'alors.

Ce sont les riches forêts dont on tirait la potasse qui attirèrent les premiers colons et non pas la richesse du sol qui était pauvre et rocailleux. Malgré tout, avec les années, le défrichement de la forêt fit place à des champs cultivables. Les territoires des lacs Mandeville et Deligny étaient lors rattachés à la mission St-Gabriel du lac Maskinongé. En 1853, ils feront partie de la desserte de St-Didace qui venait d'être détaché de St-Gabriel.

C'est la famille de François-Xavier qui hérita des terres du Lac Deligny que se partagèrent deux de ses dix enfants, Adolphe (Adéline Morency) et Joseph Emmanuel (Angéline Robert). Un autre des ses fils, Noé (Léocadie Durand) est parti s'établir au Minnesota et leur descendance se retrouve jusqu'en Californie.

La majorité des enfants d'Adolphe partirent s'établir sur les nouvelles terres de l'Abitibi et du nord de l'Ontario (Kapuskasing et Hearst) à l'exception de Léa qui épousa Louis Prescott et demeura au lac. Restait la famille de Joseph Emmanuel : Antonias (Audiana Brousseau), Lucien (Albertine xxx), Aline (Roland Dauphinais), Gérard (Blanche Beaupré) et Rézéda (Maurice Prescott).



Lac Deligny (environ 1925), couple assis inconnu, debout Joseph Emmanuel Charpentier, son épouse Angéline Robert assise



Dans le lac Deligny (environ 1927) Lucien et son épouse Albertine

# DU LAC DELIGNY

---

En 1904, la paroisse de St-Charles de Mandeville (1903) est érigée en municipalité rurale et une partie du territoire de St-Didace est détachée dont les lacs Deligny et Mandeville.

Avec la fondation de la commission scolaire de St-Charles de Mandeville, la famille Charpentier s'assura de la proximité de l'école et de l'instruction de ses enfants en cédant le terrain nécessaire à la construction de l'école de rang du lac Deligny entre les deux coteaux où étaient construites les deux maisons Charpentier.

C'est Antonias qui succéda à son père comme propriétaire des lots familiaux. De son union naquirent Roger (Anita Savoie), Yvon (Laurette Charbonneau), Ronald (Rose-Yvette Prescott), Jean-Guy, Huguette (Clément Roy), Gisèle (Philippe Lambert) et Gilles (Lise Bibeau). Gilles et Roger se construisirent des chalets au bord du lac (Chemin Charpentier) et Ronald devint le propriétaire des terres de la famille.

Rose-Yvette demeure toujours dans la maison ancestrale qui appartient à sa fille Sylvie qui partage la propriété des lots avec son frère Ghislain qui lui habite une nouvelle résidence avec son épouse Marie-Claude Gravel et leur deux fils Justin et Steven.

L'autre maison ancestrale qui était inhabitée fut louée à des familles de touristes Hector Lalonde et son beau-frère Marcel Lapierre qui finalement l'acheta. Jérémie Lapierre, son petit-fils, l'a rénovée et en est le propriétaire actuel.

Et moi Jean-Claude, fils de Roger avec mon épouse France Landry avons fait un retour au lac Deligny en 2012 y construisant une maison sur le chemin du docteur Gingras et depuis, nous contemplons le lac et les réalisations de mes ancêtres puisque je suis bâti sur la rive opposée de la terre des Charpentier. Mon seul regret est de ne pas être revenu avant pour profiter de la quiétude et de la beauté de ce coin merveilleux de Lanaudière découvert voilà tout près de 200 ans par des Charpentier courageux et visionnaires...

Crédit : Jean-Claude Charpentier



Photos : gracieuseté J-C Charpentier



# NOS VOISINS, LES CASTORS...

---

Le castor, symbole de travail et persévérance, peut parfois, faire partie de la liste des mal-aimés...

En effet, qui dit habitation en bordure d'un lac, dit également co-habitation avec la faune qui y réside. Le castor est au premier plan des locataires concernés, et le lac, il le transforme au gré des saisons, selon ses besoins, qui ne sont pas toujours compatibles avec les nôtres.

On se retrouve donc, de temps en temps, victime d'une inondation ou de tout autre désagrément, causés par un barrage, dont seul le principal intéressé, « *Castor canadensis* », a le secret.

## Que pouvons-nous faire?

S'adapter, ou essayer de faire comprendre au castor d'aller « jouer » ailleurs. Ceci n'est pas une mince affaire, d'autant plus que la municipalité va intervenir seulement si un chemin public (ou tout autre bien public) est directement affecté. Si ce n'est pas le cas, elle n'en prendra pas la responsabilité. Il n'en tiendra qu'au propriétaire dérangé d'intervenir pour régler son problème.

Cela étant dit, comme la chronique en est également une d'information, voici une présentation de cet impressionnant mammifère que nous côtoyons au lac Deligny.

Le castor est le plus gros rongeur de l'Amérique du Nord. En moyenne, un castor adulte pèse de 16 à 32 kg (35 à 70 lbs), et il peut mesurer, en comptant sa queue de 30 cm, jusqu'à 1,3 mètres. Certains peuvent même peser plus de 45 kg (99 lbs)! Il peut vivre jusqu'à l'âge de 12 ans (ou, exceptionnellement, jusqu'à 20 ans).

Herbivore, il se nourrit principalement d'écorce (environ 500 g. par jour). Son menu, qui varie avec les saisons, est aussi constitué de branches, de feuilles, de racines et de plantes aquatiques.

Monogame, il s'accouple pour la vie. La famille est l'unité de base des colonies de castors et la femelle en est la figure centrale. En général, la femelle établit l'emplacement de la hutte. Si le mâle meurt, elle reste avec sa famille, et un autre mâle se joint à elle pour la saison de l'accouplement. Si la femelle est tuée sans laisser de progéniture femelle, le mâle abandonne ordinairement la hutte.

L'accouplement a lieu en janvier et en février dans la hutte. Peu avant la naissance des petits, la femelle chasse le mâle de la hutte qu'ils ont construite, et celui-ci déménage temporairement dans une ancienne hutte ou un terrier sur la berge. Les castors n'ont qu'une portée (trois ou quatre petits) par année, en mai ou en juin, et les petits naissent après une période de gestation de 100 jours. Ces derniers mesurent environ 125 mm et pèsent à peu près 450 g. Dès la naissance, les petits ont une bonne fourrure et des dents, ils voient, marchent et nagent, mais ne quittent habituellement pas la hutte avant au moins un mois. Les jeunes restent avec leurs parents jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de deux ans et même, quelquefois, trois ans. Ils ne travaillent pas le premier été, mais ils sont mis à contribution la saison suivante et accomplissent de nombreuses tâches dans la colonie : soupe de la nourriture, réparation de la digue (barrage) et de la hutte, creusage des chenaux et des canaux.

# DU LAC DELIGNY !

---

Le castor possède des dents remarquables. Ses incisives, longues, pointues et fortes, croissent sans arrêt et sont endurcies par une couche d'émail orange foncé qui recouvre leur face extérieure. Ainsi, à mesure que l'animal frotte ses incisives supérieures contre ses incisives inférieures, le bout externe des dents conserve le tranchant d'un ciseau. Pourvu d'une telle dentition, le castor est capable d'abattre de très gros arbres.

Le castor construit une hutte qu'il peut occuper pendant de nombreuses années. Située au milieu de l'étang ou sur la berge d'un cours d'eau, cette construction est habituellement érigée en un mois.

La hutte comprend une aire d'alimentation, une aire de repos, une source d'air frais et, en général, au moins deux tunnels d'entrée sous l'eau, qui servent de sortie de secours lorsqu'un prédateur entre dans la hutte par l'un des tunnels. Les aires sont construites sur une plateforme à environ 10 cm au-dessus du niveau de l'eau de façon à ce qu'elles restent sèches. Le castor y crée de l'espace en rongant des matériaux de la pile de boue, de ramilles et d'écorces qui forment la hutte.

La vie du castor est inextricablement liée à l'abattage des arbres, pour se nourrir et se loger. Cet animal abat en moyenne 216 arbres chaque année. Le diamètre des arbres qu'il abat peut aller jusqu'à environ 40 cm. En général, un seul castor ronge et abat un arbre, mais il arrive que deux castors travaillent ensemble pour abattre un gros arbre.

Le peuplier, le saule, le bouleau blanc et l'aune sont les espèces qu'il privilégie. Le barrage sert à contrôler le niveau de l'eau qui doit atteindre l'entrée de la hutte sans l'inonder. Principalement constitué de bois, il est solidifié avec des pierres, des plantes et de la boue. Le barrage peut atteindre 45 mètres de long, jusqu'à 2 mètres de haut et 3 mètres d'épaisseur.

Bien que ses habitudes aquatiques lui offrent une excellente protection contre les prédateurs, le castor est vulnérable de nombreuses façons. Il devient la proie de loups, de coyotes, d'ours, de lynx et de carcajous lorsqu'il s'aventure sur le rivage à la recherche de nourriture ou s'il migre sur la terre ferme. La loutre de rivière est capable d'entrer dans le terrier par la voie de l'eau et de tuer les petits qui s'y trouvent; toutefois, un castor adulte ou subadulte reste toujours avec les petits pour les protéger.

Aucun autre animal n'a eu une aussi grande influence sur l'histoire du Canada que le castor. Quand les Européens ont commencé à s'établir dans les régions septentrionales de l'Amérique du Nord, les peaux de castor représentaient l'attrait qui les poussait à s'enfoncer de plus en plus profondément dans la nature. Le castor est maintenant l'emblème national du Canada.

Ressources : Faune et flore du pays, le castor

Robert Grégoire



# BABILLARD

---

## UN MERCI SPÉCIAL À NOS PARTENAIRES

- A. ROBERGE ET FILS
- QUINCAILLERIE PIETTE
- VIGNOBLE ST-GABRIEL
- COUTU ET COMTOIS NOTAIRES
- CAISSE DES JARDINS DU NORD  
DE LANAUDIÈRE
- FAMILIPRIX BRUNET & CHAMPOUX
- PHARMACIE JEAN-COUTU
- GINGRAS, MOÏSE ET ASSOCIÉS  
(ASSURANCE)

## Aidez-nous à mieux communiquer avec vous!

Il n'y a pas de doute, en 2019, la vitesse et la qualité des communications sont des plus importantes.

Nous souhaitons donc être en mesure de vous joindre rapidement lorsque nous aurons des informations d'importance à vous communiquer.

Pour cela, nous avons besoin de votre adresse électronique.

Merci de votre intérêt !

**Courriel: [info@lacedeligny.org](mailto:info@lacedeligny.org)**

**Facebook : [www.facebook.com/groups/lacedeligny](http://www.facebook.com/groups/lacedeligny)**

Vous voulez faire votre part au développement de l'association ! Vous êtes propriétaire d'une entreprise et résidez au lac Deligny en saison ou à l'année, alors communiquez avec nous au 514 947-4154 ou sur notre site web et, pour une somme modique, nous placerons une publicité de votre entreprise sur notre site Internet au [www.lacedeligny.org](http://www.lacedeligny.org) qui est visité plus de cent fois par mois, selon nos statistiques. De plus, nous vous offrons une visibilité dans le Delignois.

**Venez joindre les rangs de nos partenaires !  
Nous avons besoin de vous !**

## VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Daniel Cossement  
Claude Dignard

Robert Grégoire  
Maryse Hurtubise

Johanne Pelletier  
Marc Rinfret